



CONCOURS 2008
PROMOTION
DE L'ÉTHIQUE
PROFESSIONNELLE
ROTARY – CGE
CONFÉRENCE
DES GRANDES ÉCOLES

« Prix Régional »
District 1760

MENTION
Concours National
Remis le 27 mai à
l'UNESCO

« ETHIQUE ET ACTION MILITAIRE »



ÉCOLE DE L'AIR DE SALON DE PROVENCE

Elèves Officiers
Ludovic EFKHANIAN – Johanna LANFREY
Audrey JOUGUET

Bibliographie

- J.-R. BACHELET, *Pour une éthique du métier des armes, vaincre la violence*, Vuibert, espace éthique, 2007.
- Etudes de l'Etat Major de l'Armée de Terre sur « *les fondements et principes du métier des armes* », 1999.
- J.GUITTON, *le penser et la guerre*, Desclée de Brouwer, 1969.
- Conférence du général LAGARDE sur « *l'éthique* » donnée à l'E.S.G., 1989.
- G.LIPOVETSKY, *Le crépuscule du devoir*,
- R. GIRARDET, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin 1998
- A.HARENDT, *Eichmann à Jérusalem (rapport sur la banalité du Mal)*, Gallimard, 1966.
- JAUFFRET Jean-Charles, *Ces officiers qui ont dit non à la torture*, Autrement, 2005
- E.KANT, Critique de la raison pratique, 1788

Plusieurs acceptions de l'éthique ont été envisagées. Pour le philosophe Paul Ricoeur l'éthique relève du Bien, la morale recouvrant le domaine de l'obligation. Plus généralement, l'éthique désigne l'évaluation des conséquences morales des actions de l'individu. Elle a pour enjeu de délimiter les directions moralement légitimes de l'action humaine. L'éthique dans l'exercice de sa profession a pris une importance considérable aujourd'hui. Elle doit être à la fois une condition, un moyen et un but de l'action professionnelle. Il s'agit de faire preuve d'intégrité dans l'exercice de la profession, l'exercice de chaque profession impliquant le devoir de se mettre au service de la communauté. Aussi les besoins sociaux et aspects éthiques de toute activité professionnelle sont-ils spécifiques. D'aucuns attribuent à la morale des valeurs collectives et à l'éthique des comportements personnels. Il s'agit au préalable de savoir quels sont les référents humains à partir desquels notre action, personnelle, publique, collective peut s'appuyer. Cette question revêt un intérêt particulier s'agissant du métier des armes dans un pays tel que la France, promotrice de valeurs démocratiques universelles et des droits de l'homme. En effet, on ne peut éluder ni les déterminants politiques, ni les implications éthiques et philosophiques, ni celles liées aux modalités techniques de l'action dans la conduite des opérations militaires menées par la France. La difficulté est pour une nation démocratique qui place au centre de ses intérêts la défense des droits de l'homme, le respect de l'autre, d'être en mesure de faire un usage « efficient » de la violence.

L'armée doit être au service de l'autorité civile et légitime et qu'elle œuvre dans le respect de deux principes : d'une part, être une force efficiente et d'autre part, maîtriser l'usage de la violence, en fixant des limites strictes. Pour des raisons éthiques, mais aussi car un usage déraisonné de la violence peut s'avérer contre-productif, les bombardements de Dresde, les errements de la guerre d'Algérie et aujourd'hui les conduites de certains soldats américains en Irak en sont l'illustration. Aujourd'hui, l'action militaire se voudrait conforme au propos de Vauvenargues, selon lesquels « *c'est le vice qui foment la guerre mais c'est la vertu qui combat* ». L'armée a le souci constant de remplir sa mission de défense efficacement, tout en souhaitant que son action s'inscrive dans une action légitime politiquement et philosophiquement. L'éthique offre ainsi un cadre philosophique et moral à l'action militaire qui rompt avec la logique de guerre totale imposée au XX^e siècle et qui se pare d'un humanisme hérité de grands officiers moralistes de notre tradition militaire. L'éthique oriente l'action militaire dans un contexte de ruptures tant morales et technologiques qui invite à redéfinir le cadre de l'activité humaine, là où le droit se révèle impuissant à borner les comportements.

Il s'agit ainsi de voir en quoi l'éthique professionnelle est-elle en mesure d'apporter un sens et des limites au métier des armes. Le contexte actuel marqué par la professionnalisation de l'armée, un contexte international renouvelé et instable invite à véritable introspection sur les fondements de l'action militaire et sa réalisation. L'éthique doit ainsi se placer au cœur de l'action militaire, et ce, dès le stade de l'apprentissage du métier des armes.

1. L'éthique donne un sens au métier des armes

« *La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. Il faut donc mettre ensemble la justice avec la force et faire pour cela que ce qui est juste soit fort et que ce qui est fort soit juste* ». Le philosophe Pascal soulignait ainsi la nécessité de concilier justice et force, qui, appliquée à l'armée, se traduit par le besoin d'inscrire l'action militaire dans un cadre philosophique et moral. Une réflexion sur les fondements du métier des armes et une reformulation des principes susceptibles d'en orienter l'exercice, avec une nécessaire et centrale dimension éthique s'impose. L'éthique donne un sens au métier des armes.

Le privilège exorbitant du soldat de détenir une arme et de devoir, si nécessaire, faire usage de la force doit s'inscrire plus que jamais, dans un cadre de valeurs définis et partagés de tous (A). En outre, l'armée évolue dans un monde paradoxal, marqué à la fois par la permanence de violences extrêmes et par l'affirmation d'un absolu : le respect de l'intégrité humaine et de la dignité de la personne humaine, ce qui implique de sa part une réflexion constante sur les normes et les principes qui guident l'action militaire (B).

A. Le métier des armes en question

Le soldat est un révélateur d'abord du politique et de son action, puisqu'il en est le bras armé, de notre « vouloir vivre ensemble », tel que le définissait Ernest Renan, dans sa conférence « *Qu'est-ce que la Nation* », de 1876, d'où il puise sa légitimité. Il est enfin révélateur de la condition humaine, quand dans l'urgence de situation, il n'est de recours qu'à sa conscience d'homme pour agir. Aussi s'interroger sur l'éthique dans l'action militaire induit une véritable réflexion sur les valeurs et les principes actuels qui guident plus largement l'action humaine.

Le Code de la défense du 20 décembre 2004 dispose dans son article L-111-1 que « *la défense a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population. Elle pourvoit de même au respect des alliances, traités et accords internationaux* ». L'armée est vouée à l'action. La question du sens à donner au métier des armes est donc nécessaire. Or, poser la question du sens de l'action militaire, c'est s'interroger sur sa légitimité, autrement dit sur sa cohérence avec le système de valeurs de la société au nom de laquelle elle est décidée et conduite. Or, la réponse n'est jamais posée dans l'absolu, puisque liée à un contexte sociologique, politique et idéologique. Aussi demande-t-elle à être éclairée par une mise en perspective, notamment historique.

Longtemps, l'institution militaire a été l'un des piliers de l'Etat. A Rome, comme dans la cité antique, être citoyen, c'est aussi être soldat. En France, la République n'y échappe pas et rétablit l'antique identité citoyen soldat ; Les batailles de Bouvines et Valmy sont emblématiques de la constitution d'une nation française, la conscription avec le service militaire obligatoire instaurée sous la III^e république y participe également. L'institution militaire apparaît comme le rempart de la cité et la garante de l'indépendance nationale. Les guerres du XX^e siècle rendront l'action militaire parfois contestable. L'opinion est versatile, et de surcroît volontiers binaire entre un rejet massif du fait militaire qui trouve son expression dans les années soixante dix à une faveur inattendue et ambiguë pour les soldats de la paix des années quatre vingt dix. Dans cette alternative, la guerre reste un lieu de déploiement inexorable de la violence. Aussi revient-il aux soldats d'exercer face à la violence une force maîtrisée. La question de la légitimité de l'action militaire est alors centrale et trouve au XX^e siècle des traductions institutionnelles, par la constitutions d'organisations internationales, lieu de concertations des pays sur les problématiques mondiales. Ce dispositif institutionnel, doublé d'un dispositif juridique renvoie le regard moral porté sur la guerre. La perception de l'action militaire et le rôle assigné à l'armée dans la société ont donc évolué. L'action militaire traduit souvent des choix de société et de civilisation. La guerre entraîne un bouleversement des repères et place la relation entre la morale et l'action au cœur du métier des armes. La société évolue, modifiant la hiérarchie des valeurs, le souci d'éthique connaît aujourd'hui un

regain d'intérêt dans les armées du fait d'un contexte internationale et sociologique renouvelé.

De même, la guerre entraîne un bouleversement des valeurs morales. Elle permet la transgression d'interdits. Sans droit et sans règles morales, la guerre viole l'ensemble des valeurs humaines. L'éthique confère au soldat sa dignité. Le respect du droit confère et conserve à l'action du soldat sa légitimité. L'éthique militaire s'articule aujourd'hui autour des principes du droit international et surtout du droit des conflits armés. Les réponses apportées par le droit ne couvrent cependant pas toutes les situations auxquelles le soldat peut être confronté, il s'agit donc d'éduquer sa conscience afin qu'il puisse adopter face à des situations critiques où il se retrouve seul décideur, des comportements conformes au service de l'Etat de droit et qui demeurent dans le domaine de la dignité humaine. Cette formation fait appel à la connaissance de textes, à l'exercice de qualités intellectuelles et à la pratique d'une remise en cause personnelle qu'appuie une réflexion nécessaire et permanente.

B. L'armée en quête de sens

Un besoin renouvelé de normes, de repères s'exprime à l'heure actuelle dans un contexte international instable. Dans l'environnement actuel, plusieurs facteurs nouveaux ont un impact sur le métier de soldat. En premier lieu, le déclin des idéologies s'accompagne d'un accroissement de la demande morale, et les relations internationales sont régies par le droit beaucoup plus qu'auparavant. La judiciarisation de la société a également débordé sur le monde militaire, en atteste le développement des juridictions internationales. L'emploi de la force est de ce fait soumis à une plus forte exigence de légitimité et de justification. La nature des conflits s'est également modifiée. Il s'agit aujourd'hui généralement de crises dans lesquelles le soldat n'a pas d'adversaire déclaré. Les réponses à apporter à des modes d'actions asymétriques tels que attentats, emploi d'enfants soldats sont souvent porteuses de dilemmes moraux. Plus encore l'amoralité de certains acteurs ne doit pas conduire le soldat à s'exonérer lui-même des contraintes morales. L'asymétrie des éthiques n'est pas nouvelle, mais les problèmes qu'elle induit sont plus aigus dans un tel contexte. Le développement des technologies constitue un facteur supplémentaire dans un monde occidental qui répugne au contact physique avec la souffrance, l'expérience des frappes aériennes sur le Kosovo en 1998 en témoigne. Les moyens modernes permettent l'emploi d'une technologie déshumanisante au moyen de laquelle on frappe à distance, évitant ainsi la proximité de la mort. Les médias ont également une influence croissante. Leur omniprésence rend l'action susceptible d'être rendue publique. La faute d'un soldat peut ainsi rejaillir sur la légitimité d'une opération en cours. En outre, les médias offrant une certaine vision de l'action militaire, celle-ci peut amener le soldat à douter du bien fondé de son action. Il est donc nécessaire que tous les militaires comprennent l'objet de leur mission et qu'ils puissent juger avec discernement de la valeur de leur action. La nécessité d'un corpus commun est enfin renforcée par la diversité sociologique croissante des armées. La professionnalisation de l'armée à partir de 1998 confère à l'éthique au sein des armées une importance centrale. L'éthique professionnelle s'inscrit au cœur des pratiques militaires. Une réflexion sur la question a été engagée au sein des armées, trouvant une traduction institutionnelle dans la rédaction d'un texte intitulé « l'exercice du métier des armes dans l'armée de terre ». Ce document n'est pas un règlement ; il est un guide pour la réflexion et pour l'action. Sa rédaction concomitante à la multiplication de colloques et d'enquêtes sur la question de l'éthique dans le métier des armes (Cf. enquête du pentagone sur l'éthique au sein de l'armée américaine dont les conclusions ont été rendues en mai 2007) atteste du souci actuel de placer l'éthique au cœur de l'action militaire, là où le droit s'est révélé impuissant à lui imposer les limites suffisantes. L'éthique vient aujourd'hui orienter véritablement l'action du métier des armes. Une attention particulière à la formation éthique du combattant doit être portée. Elle doit être en effet au cœur du système de formation et de préparation à l'action des officiers afin d'apporter les limites qui s'imposent à l'exercice de la violence et de la force.

Les exemples sont pléthores où les limites de l'éthique ont été franchies. Donnons celui de la guerre d'Algérie qui a vu des hommes désorientés par l'horreur et la violence pratiquer ces deux maux tout simplement parce qu'ils n'étaient pas préparés. Ils ont fait abstraction de leur éthique en adoptant une attitude complètement irréfléchie et vengeresse, notamment lorsqu'il s'agit de torture. Ils n'ont pas tenu compte de la dignité des autres hommes. Mais plus grave encore, ce sont les chefs qui sont allés à l'encontre de l'éthique en général, et de l'éthique professionnelle. Ils ont utilisés leurs hommes dans des actions indignes sans égards aux conséquences psychologiques qu'elles pouvaient avoir sur eux. Ils ont montré qu'ils ne connaissaient pas leurs hommes et qu'ils ne savaient pas les apprécier pour leurs justes qualités. Ils ont perdus leur confiance. Or c'est bien là tout le sens de l'éthique professionnelle : acquérir et conserver la confiance des gens avec qui on travaille, qui plus est lorsqu'il s'agit de les envoyer au combat.

2. L'éthique oriente l'action militaire

L'éthique s'inscrit aujourd'hui plus que jamais au cœur de l'action militaire et de l'enseignement militaire. Le droit s'est révélé une réponse partielle pour fixer les limites de l'action militaire et apporter les réponses nécessaires à l'action du soldat. L'éthique demeure au fondement de l'action militaire sans toutefois qu'elle ne préjudicie à l'efficacité opérationnelle. Confrontée à la violence, l'éthique conduit à maîtriser la force de façon à ne pas dépasser les buts recherchés (A). L'éthique vise à enrichir les consciences, elle doit être au cœur de l'enseignement militaire afin de former des officiers instruits propres à maîtriser la violence et faire un usage raisonné de la force (B).

A. au stade de l'action militaire

L'éthique édicte des principes de comportements et d'action. Dans le domaine de l'action militaire, « l'éthique de responsabilités », telle que définit par Max Weber dans le savant et le politique (1919) doit souvent l'emporter sur « l'éthique de conviction ». L'éthique doit convergée avec le sens et le but de l'action militaire menée. Le droit a pu être présent comme le moyen de diriger et d'orienter l'action humaine. Le droit contribue ainsi à légitimer l'action militaire en lui donnant des limites. Le droit n'apporte pas toutes les réponses, il s'agit de faire appel à la déontologie collective et surtout à l'éthique individuelle qui s'appuie sur la conscience et qui constitue une référence plus complète que le droit. Si le droit encadre et borne, l'éthique donne du sens. Le droit s'est inspiré de la morale, sans pour autant la remplacer ou la recouvrir. Pour le moins, l'étude du droit des conflits armés qui pose le principe de maîtrise de la force est l'expression moderne d'exigences séculaires. Le jus ad bellum et le jus in bello préfigurent ce qui est devenu le droit des conflits armés. La connaissance de ce droit et son observation s'impose dans l'exercice d'une force à la fois efficiente et maîtrisée, spécifique de l'action militaire. Aussi le droit et l'éthique se complètent –ils pour donner un cadre d'action au métier des armes, afin que celle-ci s'inscrive dans le respect du aux valeurs morales actuelles.

L'un et l'autre sont complémentaires et n'ont de sens que dans cette unité. On peut voir que le droit fixe un ensemble de règles générales, de garde-fous qui ont plus à trait au comportement des individus en société. Parallèlement, l'éthique se veut plus particulière, plus personnelle. Elle établie les règles de comportement d'une personnes face aux autres. Elle est une affaire de conscience, et comme l'a écrit Hegel, elle est une philosophie, et non une religion.

B. au stade de la formation militaire

Dans Critique de la raison pure, le philosophe Kant posait le précepte suivant afin de guider l'action humaine : « Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta

volonté en loi universelle de la nature ». Cette maxime oriente ce vers quoi tend l'éthique : offrir un cadre pour l'action humaine. Le respect de l'éthique s'impose à tout militaire. Cela suppose l'identification, l'enseignement et la pratique d'un corpus solide fondé sur une véritable éducation. L'éthique dit quitter son statut philosophie ou morale pour s'ériger en véritable état d'esprit. Elle ne relève pas uniquement de la responsabilité des écoles de formation. Toutefois, ces dernières doivent donner une part importante à cet enseignement. A l'instar de la formation physique et technique, elle doit faire l'objet d'une éducation d'autant plus complètes que le militaire a de lourdes responsabilités. La préparation du combattant n'est pas que physique et matérielle, elle est aussi morale. Ce processus engagé dans certaines écoles de formation mérite d'être renforcé et étendu. Il ne s'agit pas d'acquérir des connaissances morales mais de s'imprégner d'un certain esprit qui permettra au soldat d'adapter l'action du soldat.

Dépositaires de la force des armes, tout officier est soumis à une éthique qui commande un usage de la force maîtrisé afin de ne pas l'exercer au mépris du projet de civilisation que les officiers sont porteurs. Aussi l'Ecole de l'air et plus largement les écoles concourant à la formation des militaires ont pour mission certes de former des personnels compétents, mais également de former des officiers instruits, d'en faire des hommes de commandement raisonnés sachant faire usage de la violence et faire preuve d'audace et de courage au moment opportun.

Car l'officier est en quelques sortes le garant de l'éthique au sein de son groupe, au cours d'une mission. Il est tout à fait envisageable qu'un subalterne dépasse, ou tente de dépasser les limites de la dignité et de l'éthique dans certaines situations difficiles, au combat. Il est du devoir de l'officier de se fixer des règles de morales et d'éthique très strictes, mais plus encore de s'y tenir. Il est un chef. Un garde-fou, une sorte de fusible. Après lui, il n'y a plus de fil rouge. Or il ne peut agir sur le comportement de ses hommes qu'en aillant leur entière confiance. Celle-ci ne s'acquière qu'à travers les actes qui feront ressortir ses valeurs morales, qu'il s'agisse du courage ou de l'éthique. Cette dernière doit être inébranlable.

✱

✱

✱

Aujourd'hui paradoxalement, tandis que depuis l'Antiquité, la guerre suscite de nombreuses réflexions morales et philosophiques avec saint Augustin, Hobbes et plus tard Clausewitz, et que les armées s'affichent souvent comme les porte drapeaux des valeurs universelles, les fautes récentes de comportement de militaire des armées occidentales en opération laissent penser que l'éthique échoue à guider l'action militaire. Pourtant, l'éthique s'inscrit au cœur de l'action militaire en lui donnant sens et en lui donnant le cadre nécessaire. Au final, ces actions ponctuelles et isolées ne font que confirmer l'importance à accorder à l'éthique dans la formation des officiers.